Relever les défis de la reconquête industrielle

Prise de position présentée par Pierre-Étienne DEHON au nom de la Commission « Économie et financement des entreprises » et adoptée à l'Assemblée générale du 12 septembre 2019

Avec la collaboration d'Abderrahim DOULAZMI
Direction générale adjointe en charge du Service, de l'Information et de la Représentation des entreprises

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

Sommaire

1 | Contexte et principaux enjeux 3

2 | État des lieux de l'industrie française 5

2.1 Recul tendanciel du poids de l'industrie dans l'économie 5

2.2 Déclin continu de l'emploi industriel 6

2.3 Persistance du déficit extérieur de l'industrie manufacturière 8

3 | L'industrie française en quête d'une nouvelle compétitivité 9

3.1 Un déficit de compétitivité, notamment hors-prix, à combler 9

3.2 Les faiblesses du système de formation face aux besoins de montée en compétences 11

4 | Position et recommandations de la CCIR 12

4.1 Améliorer l'attractivité de l'industrie et favoriser la montée en compétences ... 12

4.2 Poursuivre les efforts pour redresser durablement la compétitivité de l'industrie française 14

4.3 Repenser les approches en matière de politique industrielle 14

1 | Contexte et principaux enjeux

Depuis la crise financière de 2008-2009, le regard porté sur l'industrie a sensiblement changé dans de nombreux pays occidentaux. En accélérant le mouvement de désindustrialisation considéré jusqu'alors comme une tendance sous-jacente à la tertiarisation des économies, la crise a révélé les vulnérabilités de leurs systèmes productifs. Elle a, par la même occasion, provoqué de profondes remises en cause des schémas de pensée et d'action aussi bien des acteurs publics que privés. La thèse d'entreprises industrielles « sans usines » (fabless)[1] semble passer de mode et laisse peu à peu place à des réflexions plus abouties mettant en évidence les liens entre la perte de substance industrielle et l'aggravation des déséquilibres macroéconomiques et territoriaux : creusement des déficits extérieurs, hausse du chômage et des inégalités territoriales…

Au cours des dernières années, la prise de conscience de la nécessité d'enrayer la désindustrialisation s'est accentuée avec la vague de rachats de fleurons français par des concurrents étrangers (exemples : la branche énergie d'Alstom par General Electric, Alcatel-Lucent par Nokia, Lafarge par Holcim…). Ce basculement a mis en lumière la fragilité capitalistique préoccupante de nombreux champions nationaux[2] et a ressuscité dans le débat public les interrogations sur la capacité de notre pays à maintenir et à renforcer une base industrielle solide et compétitive qui joue un rôle structurant pour l'ensemble de l'économie française.

C'est ainsi qu'on observe, en France comme dans d'autres pays voisins, le retour d'un discours volontariste ayant pour ambition affichée la « renaissance » dans les territoires d'une industrie forte et attractive, garante de la prospérité de demain. Pour donner de la consistance à ce discours, les initiatives des pouvoirs publics se sont multipliées depuis une dizaine d'années : des États généraux de l'industrie organisés en 2009-2010 aux plans de l'Industrie du futur en passant par la mise en œuvre cette année de l'initiative des territoires d'industrie.

Pour être couronnée de succès, la stratégie de reconquête industrielle telle qu'elle se déploie aujourd'hui doit impérativement mobiliser l'ensemble des acteurs et relever un certain nombre de défis majeurs. Le premier est celui de la transformation numérique qui ne cesse de s'amplifier et d'irriguer, parcelle après parcelle, tout le tissu productif. Grâce aux nouveaux outils et techniques (big data, intelligence artificielle, Internet des objets, maintenance prédictive, réalité augmentée, fabrication additive…), les frontières technologiques sont constamment repoussées, rebattant ainsi les cartes dans tous les secteurs. Le cas de l'industrie automobile fournit une illustration parfaite des enjeux induits par la révolution numérique. Ainsi, l'arrivée des véhicules autonomes fait déplacer sensiblement l'enjeu industriel vers la maîtrise des logiciels et des données, ce qui met en évidence le rôle crucial des acteurs possédant un avantage compétitif dans ces technologies et redéfinit radicalement leur position dans la chaîne de valeur globale.

Parallèlement, les industriels doivent également relever les défis de la transition écologique et énergétique dont les enjeux en termes de compétitivité, d'emploi et de leadership technologique sont considérables. En reprenant l'exemple de l'automobile, la fin programmée des véhicules

[1] Cette thèse fut véhiculée au début des années 2000 par l'ancien PDG d'Alcatel.
[2] Selon la Banque de France, 45 % du capital des entreprises du CAC40 est détenu par des investisseurs étrangers en 2016.

à moteur thermique, notamment en Europe, et le basculement vers les modèles électriques chamboulent les positions acquises et les modèles économiques des acteurs traditionnels. En ayant pris une longueur d'avance dans la fabrication des batteries qui représentent près de 40 % de la valeur des véhicules électriques, les concurrents asiatiques dominent aujourd'hui cette filière. C'est pour combler le retard européen et rester dans la course que s'inscrit la récente initiative franco-allemande, dite « Airbus des batteries », avec un investissement prévu de 5 à 6 milliards d'euros dans le développement de batteries de nouvelle génération. À cet égard, on peut considérer que ce projet préfigure une nouvelle vision de la politique industrielle à l'échelle européenne.

Convaincue du rôle moteur de l'industrie en matière d'innovation, du progrès technique et d'excellence sans lequel la France ne pourrait être élevée au rang des grandes puissances économiques mondiales, la CCI Paris Ile-de-France souhaite prendre part au débat sur les voies de la reconquête industrielle. En étant pleinement engagée auprès des entreprises pour réussir la transition vers l'industrie du futur, elle formule de nouvelles propositions pour créer les conditions de cette reconquête et relever les défis des mutations en cours.

2 | État des lieux de l'industrie française

2.1 Recul tendanciel du poids de l'industrie dans l'économie

Entre 2000 et 2017, le poids de l'industrie manufacturière est passé de 14,5 % à 10,1 % du PIB français. Si l'on considère un champ plus large de l'industrie[3] en y intégrant les industries extractives, l'énergie, l'eau, la gestion des déchets et la dépollution, la part de l'ensemble des branches industrielles dans la valeur ajoutée totale ne représentait plus que 12,5 % en 2017, contre 16,9 % en 2000 et même 24 % en 1980.

Évolution du poids de l'industrie dans le PIB de la France (en %)

	2000	2004	2008	2010	2012	2014	2015	2016	2017
Industrie manufacturière	14,5	12,7	11,1	10,3	10,4	10,3	10,4	10,3	10,1
Industrie	16,9	15,2	13,1	12,4	12,6	12,6	12,8	12,7	12,5

Source : Insee, comptes nationaux

Ce mouvement de désindustrialisation, qui est à l'œuvre depuis plusieurs décennies, constitue une tendance commune aux autres grands pays européens, à l'exception de l'Allemagne où le poids de l'industrie est resté relativement stable, autour de 23 % du PIB. En revanche, la France semble suivre le chemin du Royaume-Uni et se désindustrialise à un rythme accéléré par rapport à ses voisins.

Évolution de la part de l'industrie dans le PIB en Europe

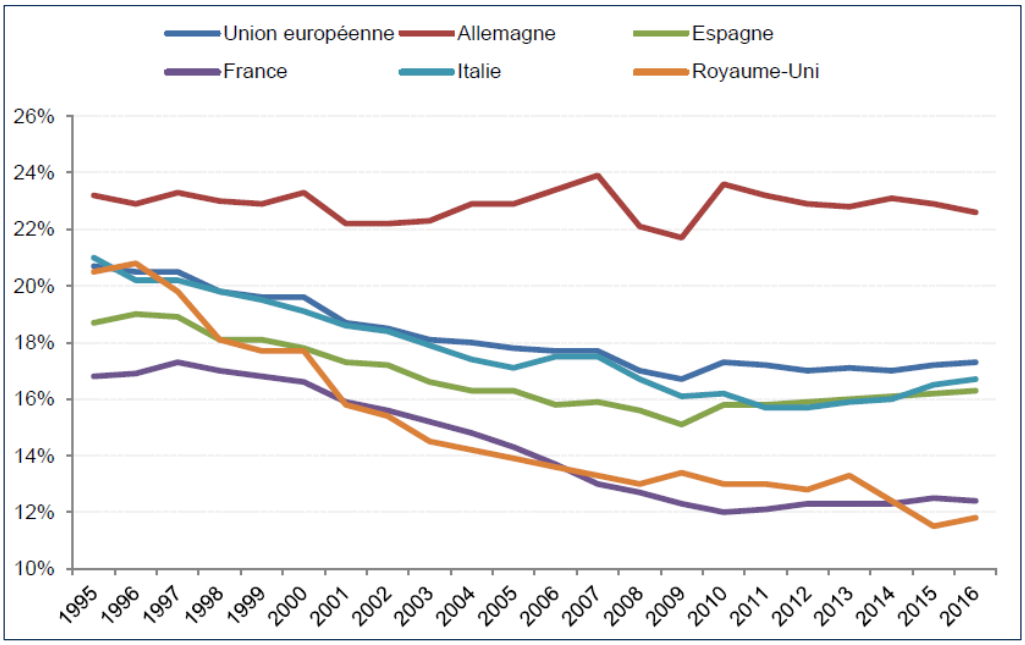

Source : Eurostat, comptes nationaux

[3] Selon la définition de l'Insee, « *relèvent de l'industrie les activités économiques qui combinent des facteurs de production (...) pour produire des biens matériels destinés au marché* ». Les biens sont des « *objets physiques pour lesquels il existe une demande, sur lesquels des droits de propriété peuvent être établis (...)* ».

En analysant les facteurs qui expliquent le recul relatif de l'industrie dans l'économie, on peut mettre en évidence la contribution de trois phénomènes concomitants :

- D'abord, l'externalisation d'une partie des activités des entreprises du secteur manufacturier vers le secteur des services : certaines prestations qui étaient réalisées par les salariés des entreprises industrielles ont été transférées à des entreprises de services spécialisées (informatique, communication, comptabilité, nettoyage…).
- Ensuite, la déformation de la structure de la demande des consommateurs : les gains de productivité réalisés dans l'ensemble de l'économie entraînent une hausse du revenu des agents, qui se traduit, dans les économies développées, par une modification de la structure des dépenses des ménages au profit des services et au détriment des biens industriels.
- Enfin, l'intensification de la concurrence internationale et la dégradation de la compétitivité globale de l'industrie française : la montée en puissance des pays émergents sur le plan industriel et l'érosion de l'attractivité de la France comme site de production ont accéléré le décrochage de l'industrie française vis-à-vis de ses concurrents. Ceci s'est reflété par la perte de parts de marché à l'international et sur le marché domestique (substitution accrue entre les biens importés et les biens produits en France) et la hausse des délocalisations[4].

2.2 Déclin continu de l'emploi industriel

Si la baisse de la part de l'industrie dans le PIB ne signifie pas nécessairement une diminution en valeur absolue de la production industrielle, elle s'est en revanche systématiquement accompagnée d'une chute très significative de l'emploi au cours des dernières décennies, sous l'effet de gains de productivité du travail plus élevés que dans le reste de l'économie (2,9 % par an en moyenne entre 2000 et 2015 contre 0,9 % dans l'ensemble de l'économie).

Conséquence de ces gains, l'emploi dans les secteurs de l'industrie manufacturière a diminué de 25 % depuis l'an 2000. Cette baisse structurelle est en partie compensée par la création de nombreux emplois dans le secteur des services (ingénierie, R&D, logistique, etc.) correspondant à des activités auparavant réalisées en interne par l'industrie et qui ont été externalisées.

Depuis 2013, le recul de l'emploi direct est également partiellement compensé par un recours accru à l'intérim, qui représente désormais 9 % de l'emploi total. Cette progression, particulièrement marquée dans l'industrie automobile, reflète les incertitudes quant à l'évolution des besoins en métiers ou compétences industriels ainsi qu'à la pérennité de la reprise dans certaines branches.

[4] L'affaiblissement relatif de l'industrie française vis-à-vis de ses concurrentes européennes s'observe dans les chiffres de la production délocalisée des grands groupes rapportée à leurs exportations qui est de 2,5 fois contre 1,45 en Allemagne et 1,20 en Italie.

Évolution de l'emploi salarié (hors intérim) dans l'industrie manufacturière

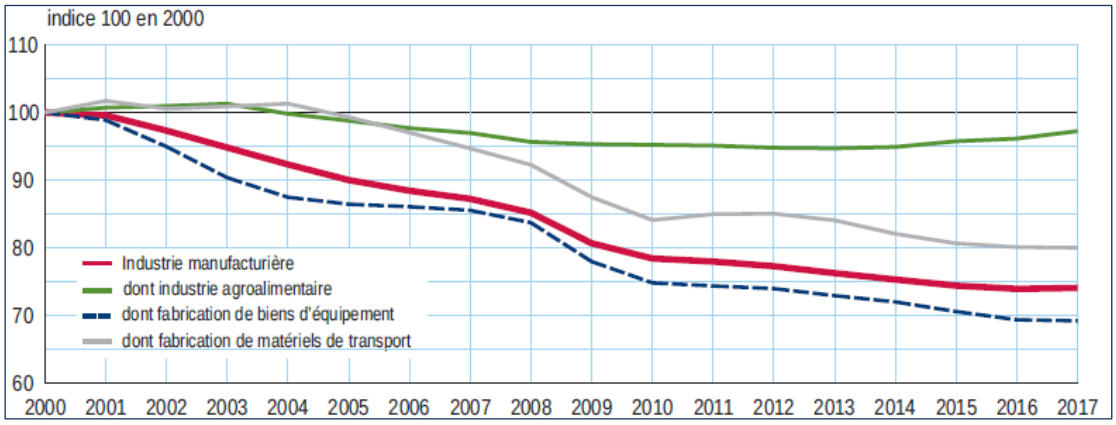

Source : Insee, estimations d'emploi au 31 décembre

Au total, si la situation de l'emploi industriel reste globalement préoccupante, on observe néanmoins une légère amélioration depuis quelques années. En effet, selon l'Insee, l'industrie manufacturière a recréé 5400 nouveaux emplois en 2017, ce qui est une première depuis 2000. Le recours à l'intérim reste toutefois privilégié et représente sept fois plus que les créations nettes.

Cette embellie récente sur le front de l'emploi peut être mise en parallèle avec l'évolution positive d'un autre indicateur, celui du solde net annuel des ouvertures et des fermetures des sites industriels sur le territoire français. Ainsi, sur les trois dernières années, on enregistre en solde net 43 ouvertures d'usines, ce qui est, certes encourageant, mais reste très loin de compenser la dégringolade subie depuis l'éclatement de la crise en 2008-2009.

Ouvertures et fermetures de sites industriels en France

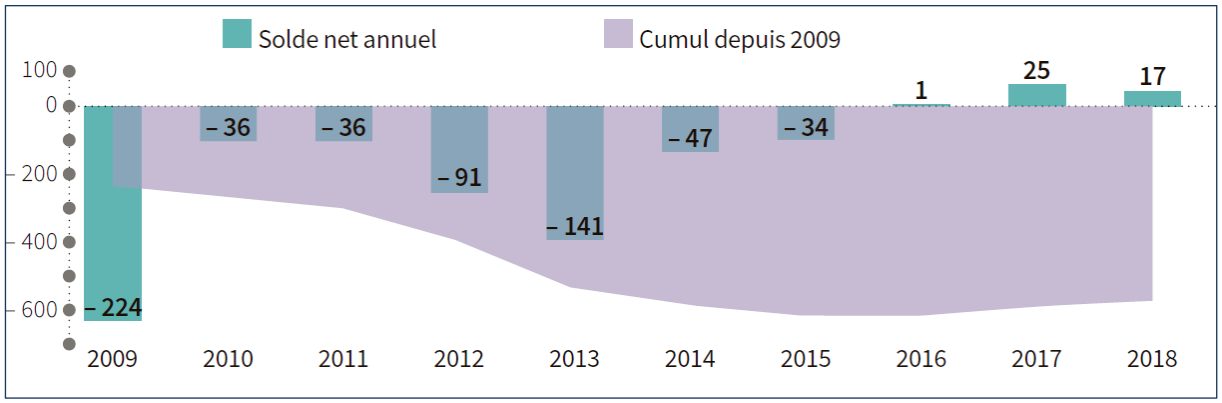

Source : Le Monde, d'après les données du cabinet Trendeo

Bien que cette évolution laisse transparaître un relatif redressement de l'attractivité du territoire national comme site de production industrielle, la tendance reste fragile et semble s'être inversée au cours des derniers mois (13 fermetures en solde net entre novembre 2018 et janvier 2019).

2.3 Persistance du déficit extérieur de l'industrie manufacturière

Souffrant d'une compétitivité structurellement dégradée, l'industrie manufacturière française a vu son solde extérieur se creuser, année après année, pour atteindre son plus bas historique en 2017 avec un déficit de près de 51 milliards d'euros.

Exportations, importations et solde manufacturier français

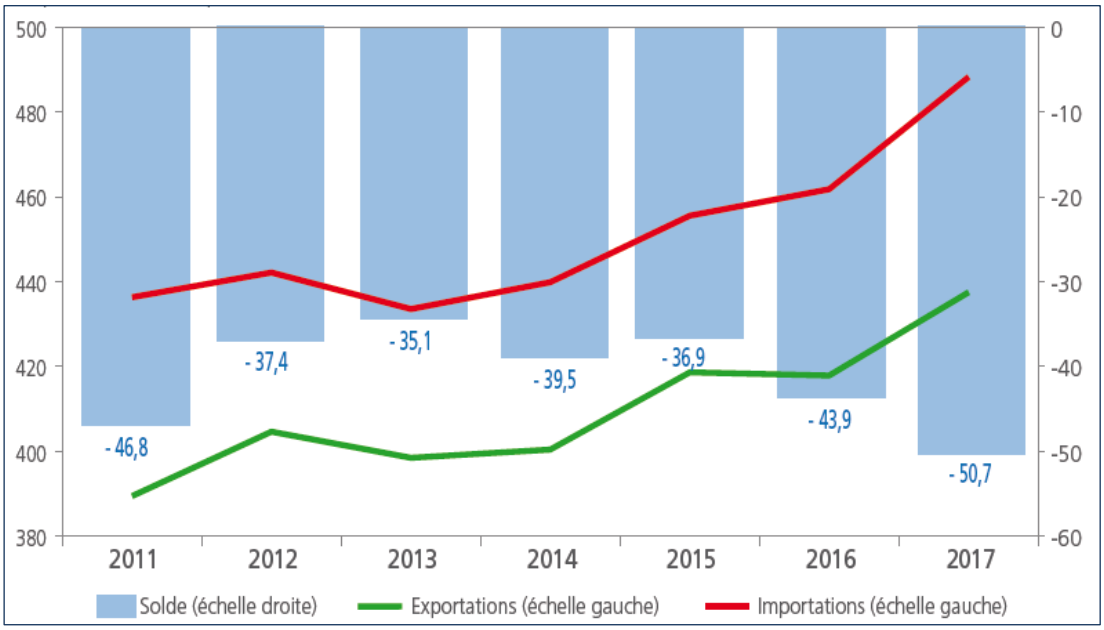

Exportations FAB, importations CAF et solde en valeur, milliards d'euros
Source : Douanes

Contrairement à d'autres pays européens comme l'Allemagne ou l'Italie, les exportations françaises de produits manufacturés ont tendance à progresser moins rapidement que les importations. Cette dynamique défavorable a été particulièrement observée au cours des dernières années dans certains secteurs comme l'automobile, les produits informatiques et électroniques et les biens d'équipement. En revanche, grâce à leur bonne santé et leur réputation internationale, les secteurs d'excellence comme l'aéronautique, les produits de luxe, la pharmacie ou les produits agroalimentaires continuent de contribuer positivement au solde de la balance commerciale.

Sur le plan géographique, l'industrie manufacturière française enregistre un déficit très élevé avec la Chine (-30 Md€ en 2016) et l'ensemble de l'Union européenne (-26 Md€, dont -14 Md€ avec l'Allemagne). Le solde reste toutefois très excédentaire avec le Royaume-Uni (+12 Md€), une situation qui risque de se détériorer dans le contexte du Brexit.

En définitive, les diverses manifestations de la désindustrialisation (chute de l'emploi industriel, recul du poids de l'industrie dans le PIB, dégradation du solde extérieur) peuvent être interprétées comme autant de symptômes d'une santé chancelante du tissu productif français. Dès lors, il apparaît indispensable de se pencher sur les causes profondes de cette méforme, afin de prescrire des remèdes à la hauteur des enjeux.

3 | L'industrie française en quête d'une nouvelle compétitivité

Dans l'ensemble, les analyses convergent pour identifier, plus ou moins finement, les causes du décrochage industriel français, au regard des performances des autres grands pays européens. Ces causes sont multiples mais peuvent être résumées pour l'essentiel à deux grandes catégories de faiblesses structurelles. D'une part, la persistance d'un double déficit de compétitivité-coût et hors-coût qui tarde à se résorber et pénalise ainsi la production industrielle française face à la concurrence internationale. D'autre part, les carences du système de formation et les insuffisances en matière de compétences des actifs qui constituent des freins réels aux efforts d'adaptation aux mutations technologiques et de modernisation de l'appareil industriel.

3.1 Un déficit de compétitivité, notamment hors-prix, à combler

Pour redresser la compétitivité des entreprises françaises, beaucoup d'efforts ont été consentis ces dernières années par le biais de divers dispositifs comme le CICE ou le pacte de responsabilité et de solidarité. De ce fait, le coût horaire du travail dans l'industrie manufacturière française est de nouveau inférieur au coût horaire allemand (38,1 €/h contre 40,1 €/h en 2017) mais demeure l'un des plus élevés de la zone euro où le coût de la main d'œuvre atteint en moyenne 33 €/h.

Coût du travail dans l'industrie manufacturière en Europe en 2017

	Zone euro	*Allemagne*	*Espagne*	*France*	*Italie*
Coût horaire de la main d'œuvre (en €/h)	33,0	40,1	22,9	38,1	27,2

Source : DGE, données Eurostat, comptes nationaux

Parallèlement, le taux de marge dans l'ensemble des branches manufacturières françaises a progressé en 2017 pour atteindre son plus haut niveau depuis 1967, à 37,9 %. Cependant, il reste inférieur aux niveaux observés dans les autres grands pays de la zone euro. La restauration des marges des entreprises industrielles leur a ainsi permis d'investir davantage ces dernières années.

Une étude récente[5] montre ainsi que les entreprises industrielles françaises investissent beaucoup plus dans les actifs immatériels (logiciels, bases de données, R&D…) que leurs homologues européennes. Les dépenses d'investissement en R&D du secteur manufacturier sont particulièrement dynamiques en France depuis la réforme du crédit d'impôt-recherche (CIR) en 2008. Ce dispositif constitue ainsi un atout décisif pour attirer et maintenir sur le territoire français les centres de recherche des groupes industriels.

[5] *Cf.* « L'investissement des entreprises françaises est-il efficace ? », étude de France Stratégie et la Fabrique de l'industrie, Presses des Mines, octobre 2018.

En revanche, les entreprises tricolores investissent peu dans les machines et les équipements et, quand elles le font, il s'agit davantage de renouveler des équipements que de moderniser les capacités de production. D'ailleurs, notre industrie se distingue par un taux de robotisation parmi les plus faibles des pays de l'OCDE : elle compte en moyenne un robot pour cent salariés, contre deux pour l'Italie et les États-Unis, trois en Allemagne ou au Japon, et jusqu'à sept pour la Corée du Sud.

Cette préférence française pour l'immatériel pourrait refléter un choix des entreprises de concevoir leurs produits en France et de les fabriquer dans des pays à moindre coût. Les conséquences de cette stratégie d'optimisation se matérialisent ainsi, au niveau macroéconomique, par des pertes d'emplois et de piètres performances à l'export.

Ainsi, malgré un niveau d'investissement relativement plus élevé que dans la plupart des autres pays européens, l'industrie manufacturière française enregistre des performances économiques plutôt décevantes.

Au total, si le déficit de compétitivité-coût, en particulier vis-à-vis des concurrents allemands, s'est quelque peu atténué grâce à des mesures telles que le CICE, le véritable terrain de conquête reste celui de la compétitivité hors-prix qui combine notamment des facteurs liés à la qualité perçue des produits, l'image de marque et le niveau d'innovation et de différenciation. Sur ce plan et sauf quelques exceptions dans les secteurs d'excellence comme l'aéronautique ou le luxe, les produits français sont souvent perçus comme étant de qualité moyenne, pas assez innovants et toujours trop chers. Le classement établi par l'enquête de Rexecode dans trois secteurs-clefs (biens intermédiaires, biens d'équipement mécanique et biens d'équipement électrique et électronique) est ainsi dominé par l'Allemagne, la France occupant une position intermédiaire.

Compétitivité : classement des dix pays fournisseurs par l'acheteur moyen européen

	France	Allemagne	Royaume-Uni	Italie	Espagne	PECO	Etats-Unis	Japon	Asie	Chine
Biens intermédiaires										
Contenu en innovation technologique	5	3	7	2	8	10	4	1	6	9
Prix	7	6	10	4	5	2	8	9	3	1
Rapport qualité-prix	7	2	10	5	4	8	9	3	1	6
Hors-prix	4	1	6	2	7	10	5	3	8	9
Biens d'équipement mécanique										
Contenu en innovation technologique	7	1	5	4	6	10	3	2	8	9
Prix	7	9	8	4	5	3	10	6	1	2
Rapport qualité-prix	5	4	10	3	9	7	1	2	8	6
Hors-prix	6	1	5	4	8	9	2	3	7	10
Biens d'équipement électrique et électronique										
Contenu en innovation technologique	7	1	4	5	10	6	3	2	8	9
Prix	7	10	9	5	4	2	6	8	3	1
Rapport qualité-prix	6	3	10	8	4	1	9	2	7	5
Hors-prix	5	1	4	6	9	7	3	2	8	10

Source : Rexecode - Enquête "Compétitivité" 2017

3.2 Les faiblesses du système de formation face aux besoins de montée en compétences

Après des décennies de contraction de la base industrielle, la capacité du tissu productif à rebondir se trouve aujourd'hui bridée par le manque de compétences qualifiées pour accompagner la transformation numérique des entreprises et se projeter dans l'industrie du futur. Ainsi, selon une enquête de l'Insee publiée en avril 2019, la part des industriels éprouvant des difficultés de recrutement atteint 46 %, soit son plus haut niveau depuis près de vingt ans. Dans le même sens, une autre enquête de Bpifrance menée en 2018 montre que, pour 53 % des ETI interrogées, le manque de compétences est le principal frein à leur transformation.

Ce déficit constitue un problème structurel qui concerne tous les niveaux de qualification dans l'industrie, au-delà des métiers d'ingénieurs (usineurs, soudeurs…). Le défaut d'anticipation des besoins en compétences adéquates risque de provoquer, à moyen terme, la disparition de plus de 2 millions de postes qualifiés et d'empêcher la création d'autant de postes en France, selon une étude du cabinet McKinsey réalisée en 2012.

Plus globalement, le faible niveau de compétences de la population active en France est un véritable obstacle pour toute stratégie de montée en gamme et de reconquête industrielle. En comparaison des autres pays de l'OCDE, la France présente des carences manifestes de son système de formation initiale et continue, comme en atteste le classement de l'enquête PIAAC[6] de l'OCDE.

Classement des pays selon l'enquête PIAAC de l'OCDE (2016)

Rang	Pays	Score	Rang	Pays	Score
1	Japon	293	15	Canada	274
2	Finlande	286	16	Corée	273
3	Pays-Bas	284	17	Royaume-Uni	272
4	Suède	282	18	Pologne	267
5	Norvège	281	19	Irlande	266
6	Australie	279	20	États Unis	265
7	Flandre (Belgique)	279	21	France	258
8	République Tchèque	278	22	Slovénie	257
9	Danemark	277	23	Israël	253
10	Slovaquie	277	24	Grèce	253
11	Autriche	276	25	Italie	249
12	Nouvelle Zélande	276	26	Espagne	249
13	Estonie	276	27	Turquie	223
14	Allemagne	275	28	Chili	213

Source : OCDE

De nombreux travaux ont mis en évidence une corrélation positive entre le niveau des compétences des actifs et les performances des secteurs industriels, particulièrement en termes de poids dans la valeur ajoutée, de taux d'emploi, de degré de robotisation et de performances à l'international. Autrement dit, la vitesse et l'ampleur des changements induits par la révolution numérique et la transition écologique imposent une montée en compétences des salariés et leur actualisation régulière. Dans ce contexte mouvant, le système de formation doit donc se montrer assez réactif pour répondre efficacement aux besoins nés des transformations. Pour accompagner les transitions et les reconversions qui en découlent, l'accent doit être mis non seulement sur les savoir-faire mais aussi sur le savoir-être et le « savoir-apprendre ».

[6] L'enquête PIAAC mesure les compétences des adultes âgés de 16 à 65 ans dans les domaines suivants : la littératie (capacité de comprendre et de réagir de façon appropriée aux textes écrits) ; la numératie (capacité d'utiliser des concepts numériques et mathématiques) et la résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique.

4 | Position et recommandations de la CCIR

Le diagnostic sur l'état de santé de l'industrie française fait consensus depuis plusieurs années. En accélérant le mouvement de désindustrialisation dans la plupart des économies occidentales, la crise de 2008-2009 a créé une onde de choc imposant dans les consciences la conviction que l'avenir de ces économies ne peut s'écrire sans une industrie forte, moderne et compétitive. Dès lors, les initiatives se sont multipliées un peu partout pour enrayer le déclin industriel et régénérer un tissu productif plus résilient en le fécondant avec les progrès issus de la révolution numérique.

En France, les projets de l'industrie du futur qui incarnent cette vision s'inscrivent ainsi dans une stratégie plus globale de reconquête industrielle. Pour réussir, cette stratégie doit impérativement relever les défis lancés concomitamment par la bascule vers des économies numérisées, décarbonées et globalisées. L'impulsion donnée ces dernières années par les initiatives publiques dans ce domaine est louable mais un changement de paradigme dans la conception et la conduite de la politique industrielle est nécessaire. Cette politique est restée confinée, du moins dans les discours, au périmètre traditionnel de l'industrie manufacturière alors que la frontière entre industrie et services tend à s'estomper[7]. En outre, l'échelle pertinente pour mettre en œuvre une stratégie industrielle efficace ne se situe pas forcément au niveau national et les modes d'articulation entre les différents niveaux devront être repensés.

Au final, redonner un nouveau souffle à l'industrie française suppose d'abord de dépoussiérer l'image et les représentations qu'elle peut évoquer, notamment pour les jeunes générations. Il s'agit donc d'une bataille culturelle qu'il faut mener collectivement. Ensuite, il est nécessaire de consolider, dans la durée, la compétitivité globale de l'offre industrielle pour rivaliser efficacement avec les concurrents étrangers. Enfin, un aggiornamento des moyens et des objectifs de la politique industrielle s'impose pour en améliorer la cohérence et la lisibilité.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent les recommandations de la CCI Paris Ile-de-France pour relever les défis de la reconquête industrielle et accélérer la transition vers l'industrie du futur. Ces recommandations s'articulent donc principalement autour de trois axes complémentaires :

1. Améliorer l'attractivité de l'industrie et favoriser la montée en compétences ;
2. Poursuivre les efforts pour redresser durablement la compétitivité de l'industrie française ;
3. Repenser les approches en matière de politique industrielle.

4.1 Améliorer l'attractivité de l'industrie et favoriser la montée en compétences

Pendant longtemps, le manque d'attractivité des métiers de l'industrie, notamment auprès des jeunes, était imputable à une image obsolète de ces secteurs, associée au déclin, à la fermeture d'usines et à l'absence d'avenir. Les médias ont souvent eu tendance à se focaliser sur les entreprises en difficulté au détriment des nombreuses « success stories » et autres champions cachés, insuffisamment mis en lumière. Cette stigmatisation de l'industrie contraste avec la situation en Allemagne où ces secteurs suscitent un sentiment de fierté nationale.

[7] Cf. « Les entreprises françaises au défi de la transformation servicielle de l'économie », *étude du groupe de travail transversal de la CCI Paris Ile-de-France*, 2019.

L'enjeu d'image concerne également l'industrie du futur qui renvoie parfois à un imaginaire d'usines dépeuplées où les robots se sont substitués aux humains. À l'inverse, l'industrie du futur peut aussi profiter des vents porteurs associés à l'image d'une nouvelle frontière technologique et ses promesses (réalité augmentée, Internet des objets, impression 3D…).

Proposition 1

Revaloriser l'image et l'attractivité de l'industrie par des actions de communication ciblées, notamment envers les jeunes

Il convient de revaloriser l'apprentissage et les filières de formation professionnelle et technologique et de développer les interactions entre l'industrie et le système éducatif à travers des échanges réguliers (stages, contrats en alternance…). Dans ce cadre, il serait pertinent de renforcer les moyens de certains dispositifs auxquels sont associées les CCI comme les « prépa-apprentissage » et les stages de découverte des métiers. En matière de communication, des actions concrètes peuvent être amplifiées pour la promotion du tourisme industriel, avec les journées du patrimoine industriel par exemple, et la labellisation d'entreprises industrielles ouvrant leurs portes aux élèves et aux familles. De même, l'organisation de stages à destination du corps professoral serait de nature à déconstruire certains clichés sur les entreprises industrielles et leur fonctionnement.

Par ailleurs, pour permettre la montée en gamme de la production française et accompagner la transition vers l'industrie du futur, la formation du capital humain devient un enjeu crucial. Avec l'accélération des changements technologiques, il devient impératif pour les salariés de l'industrie de monter en compétences et de les actualiser en permanence. Au-delà des compétences techniques, les salariés sont ainsi appelés à développer des compétences plus transverses et plus intégrées pour gérer des process industriels de plus en plus robotisés, connectés et automatisés.

Proposition 2

Favoriser la montée en compétences des salariés et développer les formations aux nouveaux métiers de l'industrie

Pour soutenir la montée en compétences et accompagner le développement de l'industrie du futur, il est utile de s'inspirer des expériences étrangères, comme en Italie, pour mettre à l'étude la mise en place d'un crédit d'impôt formation pour faciliter l'acquisition par les salariés de compétences numériques ou spécialisées, répondant aux besoins des entreprises. Dans le même sens, l'épargne salariale peut être mobilisée pour soutenir l'effort de formation continue, comme c'est le cas en Allemagne, en autorisant le déblocage anticipé des sommes nécessaires au financement d'une formation qualifiante.

4.2 Poursuivre les efforts pour redresser durablement la compétitivité de l'industrie française

Dans un contexte de concurrence internationale exacerbée, le redressement de la compétitivité globale du « made in France » est une condition impérative pour réussir la reconquête industrielle. Si de nets progrès ont été réalisés depuis 2012 pour restaurer une compétitivité-coût qui s'était beaucoup détériorée dans la période précédente, l'enjeu est désormais de poursuivre les efforts pour consolider cette compétitivité. Dans cette perspective, il apparaît essentiel de renforcer l'attractivité du « produire en France », notamment en allégeant la fiscalité qui pèse sur les facteurs de production.

Proposition 3

Réduire l'écart de la fiscalité sur les facteurs de production entre les entreprises industrielles françaises et leurs concurrents européens

Il convient de réduire le niveau des impôts de production pesant sur l'industrie française et de définir une trajectoire pluriannuelle pour supprimer les prélèvements les plus nocifs pour la compétitivité, notamment la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) sur le chiffre d'affaires et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), comme le préconise le Conseil d'analyse économique.

Par ailleurs, pour réduire la sensibilité de l'offre industrielle française aux évolutions des prix, comme c'est le cas des industriels allemands, il est indispensable de renforcer la compétitivité hors-prix de nos entreprises. Pour soutenir l'effort de montée en gamme et moderniser l'appareil de production, les entreprises françaises, notamment les PME, doivent combler leur important retard en matière d'équipement en robots et en machines-outils ainsi qu'en matière de numérisation de leurs processus industriels.

Proposition 4

Prolonger le dispositif du suramortissement pour les PME industrielles au-delà de 2020

Réintroduit par le PLF 2019 pour une durée de deux ans, ce dispositif fiscal vise à accélérer la transformation numérique des PME industrielles en leur permettant de déduire 40 % de leurs investissements de robotisation et d'équipement numérique. Pour amplifier cet effort de modernisation des outils de production, une prolongation de ce dispositif au-delà de 2020 est nécessaire.

4.3 Repenser les approches en matière de politique industrielle

D'un point de vue conceptuel, la justification d'une politique industrielle repose sur l'idée que l'existence de « défaillances de marché » appelle des actions correctrices de la part de l'État, soit selon une approche sectorielle pour promouvoir des filières jugées stratégiques, soit dans une approche plus horizontale pour renforcer la compétitivité de l'ensemble du tissu productif. Cependant, à plusieurs reprises, l'intervention publique dans le domaine industriel n'a pu éviter certains écueils (tentatives de sauvetage de quelques « canards boiteux », par exemple) et le rôle de l'État actionnaire dans certains secteurs n'est pas toujours bien compris.

Proposition 5

Privilégier les actions transversales de soutien à l'innovation et à la formation du capital humain dans les priorités de la politique industrielle

L'intervention publique doit évoluer d'une logique d'État « stratège », plus ou moins capable d'identifier les secteurs porteurs, vers une vision d'État « partenaire » jouant le rôle de facilitateur et d'accompagnateur des entreprises dans la recomposition du paysage industriel. Par exemple, le soutien à l'innovation doit être encouragé dans la durée en sanctuarisant le dispositif du crédit impôt-recherche.

Plus généralement, la dynamique industrielle au niveau mondial fait émerger de nouveaux pôles de puissance, que ce soit en Asie ou aux États-Unis, qui risquent de marginaliser les acteurs européens n'ayant pas la taille critique. L'exemple des géants du numérique ou de la fusion ratée entre Alstom et Siemens nous rappelle l'urgence de repenser la doctrine européenne en matière de droit de la concurrence et de politique commerciale communautaire.

Proposition 6

Promouvoir une politique industrielle plus ambitieuse à l'échelle européenne

Pour ne pas empêcher l'émergence de champions européens dans les secteurs d'avenir et rester dans la course au niveau mondial, il est nécessaire d'encourager les coopérations industrielles transeuropéennes, à l'exemple de l'Airbus des batteries, et de concilier les objectifs de la politique de la concurrence avec ceux d'une politique industrielle plus offensive, notamment dans les secteurs d'avenir (intelligence artificielle, voitures autonomes…).

Chambre de commerce
et d'industrie
de région Paris Ile-de-France
27 avenue de Friedland
75382 Paris Cedex 08

Contact expert
Abderrahim Doulazmi
tél. : +33 1 55 65 75 63
adoulazmi@cci-paris-idf.fr

Contact presse
Isabelle de Battisti
tél. : +33 1 55 65 70 65
idebattisti@cci-paris-idf.fr

Directeur de la publication :
Stéphane FRATACCI - Directeur général -
CCI Paris Ile-de-France

Rapports consultables ou téléchargeables sur le site : www.cci-paris-idf.fr
ISSN : 0995-4457 – Gratuit
Registre de transparence de l'Union européenne N° 93699614732-82

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

Photos : freshidea/Fotolia - Sergey Nivens/Adobe Stock

Suivez-nous sur Twitter :
@CCIParisIdf_Vox